

Villeurbanne, le 8 mars 2017

**DIRECTION DE  
LA COMMUNICATION**

l'hôtel de ville  
place lazare goujon  
métro gratte-ciel  
téléphone 04 78 03 67 33  
télécopie 04 78 85 21 93  
[www.mairie-villeurbanne.fr](http://www.mairie-villeurbanne.fr)

adresse postale  
hôtel de ville  
bp 5051  
69601 villeurbanne cedex  
en rappelant le service  
concerné

**CONTACT PRESSE**

Cathy Serra  
Tél. 04 78 03 67 33  
Port. 06 85 48 27 60  
[cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr](mailto:cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr)

## **Présidence du réseau français des villes éducatrices (RFVE) Villeurbanne succède à Brest**

Lors de l'assemblée générale du Réseau français des villes éducatrices (RFVE), le 7 mars 2017, les villes membres ont élu, à l'unanimité, à sa présidence, la ville de Villeurbanne. Cette présidence sera assurée par Damien Berthilier, adjoint au maire en charge de l'Education et des universités.

Après trois ans de présidence, la ville de Brest avait souhaité une rotation de cette fonction. Ces trois années auront permis, grâce à l'action de Brest, de poursuivre la coordination des villes éducatrices autour de projets éducatifs de territoires (PEDT) de qualité. Pour Damien Berthilier « *Le RFVE a largement pris part à la mise en œuvre de la loi de refondation de l'École, en particulier autour des nouveaux rythmes scolaires et la mise en place des nouveaux temps périscolaires. Grâce à sa contribution, les projets éducatifs concernent tous les acteurs, sur tous les temps de l'enfant et à tous les âges. Villeurbanne assurera la continuité du travail engagé par le réseau avec toutes les villes impliquées. Elle promouvra le rôle central des collectivités locales dans la mise en œuvre des projets éducatifs* ».